Convention Collective de la Métallurgie et négociation d'accords - Entreprise de moins de 50 salariés

Management / Ressources humaines

14/11/2026

Public et prérequis

Direction, service RH.

Pas de prérequis spécifiques.

Les objectifs

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

Maîtriser les dispositions de la Convention Collective Nationale de la Métallurgie (CCNM) applicables aux relations individuelles.
Identifier les obligations spécifiques des entreprises de moins de 50 salariés.
Sécuriser leurs pratiques RH (contrats, gestion des absences, temps de travail, mobilité).
Appliquer les textes dans une logique opérationnelle et conforme au droit du travail.

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Présentation, échanges interactifs
Études de cas concrets d'entreprise
Modèles de documents

Modalité d'évaluation

Questions / Réponses
Quizz

continuing.modalite.pdf.title

Par retour du bulletin d'inscription avec la liste des participants, accès selon notre calendrier inter-entreprises ou à la date de votre choix au sein de votre entreprise.

Contenu de la formation

1 - Suspension du contrat de travail
Définition et cadre juridique
Les principales causes de suspension : Maladie et accident / Maternité / Paternité / Adoption / Congés spécifiques prévus par la convention / Autres suspensions

2 - Durée du travail
Cadre général
Organisation du temps de travail dans la métallurgie
Heures supplémentaires
Temps de déplacement

3 - Exécution du contrat de travail
Classification, emploi et ancienneté
Rémunération

RÉFÉRENCE
MANA-207

CENTRES DE FORMATION
NEVERS, AUXERRE, JOIGNY, SENS

DURÉE DE LA FORMATION
1 jour / 7 heures

ACCUEIL PSH
Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + Formation 58-89

• 1200 Jeunes formés par an
• 600 contrats d'alternance à pourvoir
• 500 entreprises partenaires
• Accompagnement individualisé
• Diplômes reconnus par l'Etat

• Savoir-être, management, sécurité
• Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
• Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

Les actions réalisées dans le cadre d'une formation continue /contrat de professionnalisation sont portées par l'As.SIC

Période d’essai
Sujets connexes

4 - Rupture du contrat de travail
Ancienneté
Préavis et heures de recherche d’emploi
Indemnité de licenciement

5 - Déplacement professionnel
Distinction des notions
Temps de déplacement
Indemnisation

Validation et certification

Attestation de formation

Date de mise à jour

30/06/2026